

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2017

---

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 104)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL278

présenté par  
M. Gauvain, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 34, substituer à la première occurrence du mot :

« des »,

les mots :

« la commission d' ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.